

Le 27 octobre 2015

La croissance des dépôts à vue accélère de nouveau

Après une augmentation quasi continue entre juillet 2014 et août 2015, le taux de croissance des dépôts à vue est de nouveau en hausse en septembre et atteint + 15,8 % (après + 14,8 % en août 2015 et + 3,9 % en juillet 2014). La croissance des dépôts à terme inférieur à 2 ans progresse également (+ 7,0 %, après + 4,9 % en août) et compense presque la décollecte des comptes sur livret. En revanche, les ressources résidentes incluses dans M3-M2 diminuent plus rapidement (-7,0% après -5,6% en août).

Au total, le taux de croissance des placements monétaires des résidents auprès des institutions financières monétaires françaises est en légère augmentation (+ 4,2 %, après + 4,0 %). Après prise en compte des engagements et avoirs monétaires bruts vis-à-vis du reste de la zone euro, la croissance de la composante française de l'agrégat M3 fléchit (+ 4,4 %, après + 4,9 %).

France : ressources monétaires des institutions financières monétaires

| | Encours (en Mds €) (a) | Taux de croissance annuel (en %) (a) | | |
|---|------------------------------|---|--------------|--------------|
| | | sept-15 | juil-15 | août-15 |
| Dépôts à vue | 728 | 15,9 | 14,8 | 15,8 |
| = Ressources résidentes incluses dans M1 | 728 | 15,9 | 14,8 | 15,8 |
| Dépôts à terme ≤ 2 ans | 139 | 9,4 | 4,9 | 7,0 |
| + Comptes sur livret | 611 | -1,8 | -1,7 | -1,7 |
| = Ressources résidentes incluses dans M2-M1 | 750 | 0,3 | - 0,5 | - 0,1 |
| Titres d'OPC monétaires | 250 | -3,1 | -3,9 | -3,0 |
| + Pensions | 22 | -23,1 | -28,8 | -39,0 |
| + Titres de créance ≤ 2 ans | 57 | 0,5 | -0,9 | -5,5 |
| = Ressources résidentes incluses dans M3-M2 | 328 | - 4,2 | - 5,6 | - 7,0 |
| Total des ressources résidentes incluses dans M3 | 1 805 | 4,9 | 4,0 | 4,2 |
| + Engagements monétaires bruts vis-à-vis du reste de la zone euro | 173 | 2,3 | 4,0 | -1,6 |
| - Avoirs monétaires bruts vis-à-vis du reste de la zone euro | 37 | -25,5 | -27,8 | -25,3 |
| = Composante française de l'agrégat monétaire M3 de la zone euro | 1 941 | 5,5 | 4,9 | 4,4 |

(a) Données cvs.

Source : BdF

Complément

L'encours des avoirs monétaires (hors billets et pièces) est constitué de placements d'une durée inférieure ou égale à 2 ans que les agents détenteurs de monnaie (ménages, sociétés non financières, administrations publiques hors administration centrale, sociétés d'assurance, OPC non monétaires, entreprises d'investissement et organismes de titrisation, pour l'essentiel) détiennent auprès des institutions financières monétaires (établissements de crédit, sociétés de financement, Caisse des dépôts et consignations, OPC monétaires et banque centrale).

Les comptes sur livrets comprennent les livrets A, les livrets de développement durable, les comptes d'épargne logement, les livrets d'épargne populaire, les livrets jeunes et les livrets ordinaires. L'épargne réglementée est en partie centralisée au Fonds d'épargne géré par la Caisse des dépôts et consignations et ne fait ainsi que transiter par les bilans des banques. À fin septembre 2015, au sein des 611 milliards de comptes sur livrets, 237 milliards sont estimés être centralisés au Fonds d'épargne. Les pensions sont des opérations d'achats temporaires de titres par la clientèle (notamment entreprises, assurances et OPC non monétaires). Les titres de créance à moins de deux ans comprennent principalement des certificats de dépôts émis par les banques françaises et souscrits par des clients qui n'ont pas la qualité d'établissement de crédit ou d'OPC monétaires.

Les taux de croissance des encours sont calculés en corrigeant les variations d'encours des effets ne résultant pas de transactions économiques, en particulier des corrections d'erreurs de classement, mais pas des effets de change.

Les demandes d'abonnement aux Stat info peuvent être adressées à 2503-DIFFUSION-UT@banque-france.fr